



Comment débroussailler votre terrain ?



L'automne et l'hiver sont les périodes les plus adaptées pour effectuer les travaux lourds de débroussaillage. Les végétaux ont perdu leurs feuilles ce qui facilite les interventions. C'est également une période propice à la coupe des broussailles.

J'entreprends de gros travaux pour créer des discontinuités dans la végétation.

- Je supprime certains arbustes situés sous les arbres.
- Je coupe les branches ou les arbres en contact avec ma maison ou trop proches les uns des autres.

Les travaux les plus lourds nécessitant la coupe d'arbre ou d'arbustes peuvent nécessiter l'intervention d'un professionnel.

Je nettoie pour supprimer des combustibles potentiels des alentours de ma maison

- J'élimine les résidus issus du débroussaillage (broyage, compostage, mise en déchetterie...).
- J'éloigne les réserves de bois de l'habitation.
- Je retire les feuilles et les aiguilles des gouttières.



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE...

J'entretiens pour réduire la masse de végétaux au sol et créer une ceinture de protection autour de ma maison.

- Je tonds l'herbe et je coupe les broussailles.
- J'élague les branches basses des arbres.
- Je taille les haies.

**Pour savoir si vous êtes concerné,
renseignez-vous auprès de votre mairie,
votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr**

**AYONS
LES BONS
RÉFLEXES**

